

PÉRIODE DES QUESTIONS

[Français]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LE RAPPORT DE LA COMMISSION McDONALD—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Martial Asselin: Honorables sénateurs, on a annoncé que l'ancien ministre de la Justice, M. Chrétien, avait décidé de ne pas poursuivre en justice les membres de la Gendarmerie royale, à la suite des conclusions du rapport McDonald, et il aurait ajouté que même s'il y avait eu des preuves contre les membres de la Gendarmerie royale, des poursuites n'auraient pas été intentées par le gouvernement fédéral.

Est-ce que cette déclaration veut dire que le gouvernement fédéral traite sur un pied différent les membres de la Gendarmerie royale du Canada et les autres citoyens canadiens vis-à-vis la loi?

● (1410)

[Traduction]

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): A mon avis, honorables sénateurs, on a déjà donné des renseignements publics à ce sujet, à l'autre endroit et ailleurs.

Afin de donner une réponse plus précise, je prends note de la question de l'honorable sénateur et je la transmettrai au ministre concerné pour avoir les renseignements additionnels demandés.

[Français]

Le sénateur Asselin: J'ai une question supplémentaire. Lorsque le ministre ira à la recherche d'informations, pourrait-il en même temps s'informer et nous dire à quelle date cette décision a été prise par le cabinet et par le ministre de la Justice? Aussi quand les membres de la Gendarmerie royale du Canada ont-ils été informés de la décision du gouvernement fédéral et du ministre de la Justice?

[Traduction]

Le sénateur Olson: Je prends note de la question.

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

L'AIDE AUX PÊCHEURS

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au leader du gouvernement au Sénat. Ma question a trait à une fuite manifeste concernant le rapport du groupe de travail Kirby sur les pêches de l'Atlantique. Il est question de statistique alarmante dans le cas du revenu de nombreux pêcheurs de la côte de l'Atlantique qui serait inférieur à \$12,035, soit en deçà du seuil de la pauvreté.

Je me demande si le leader du gouvernement peut nous dire si des mesures seront prises avant le dépôt du rapport, afin de remédier à ce triste état de choses.

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Je tiendrai cette question pour préavis et obtiendrai d'autres précisions pour l'honorable sénateur, mais je peux lui dire dès maintenant—et il le sait—que durant l'année écoulée le gouvernement a pris d'importantes mesures pour tenter de remédier aux problèmes économiques qui accablent les pêches et les pêcheurs de la côte de l'Atlantique, et je pourrais en nommer quelques-unes.

[Le sénateur Flynn.]

Par exemple, il est au courant de l'initiative prise à l'égard de l'usine de transformation à St. Anthony et d'autres mesures adoptées pour surmonter certaines difficultés auxquelles se heurtaient de grandes et de petites usines de transformation. Des mesures sont mises en application. Il est à espérer qu'une solution à long terme encore mieux concertée découlera des constatations et des recommandations de la Commission d'enquête Kirby ou tout au moins que la Commission y apportera sa contribution.

● (1415)

Le sénateur Marshall: Abstraction faite de certains travaux de rénovation que le gouvernement a effectués à l'usine pour la transformation du poisson à St. Anthony, un des problèmes qui se pose est le manque de travail à ces usines. Je m'en tiendrai à cela et j'attendrai, comme l'a promis le ministre, un rapport plus détaillé.

LES TRANSPORTS

TERRE-NEUVE—LA SOCIÉTÉ ATLANTIC CONTAINER EXPRESS—
ON SUGGÈRE UNE AIDE GOUVERNEMENTALE

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au sujet de la société Atlantic Container Express qui transportait des marchandises entre Montréal, Québec, et Corner Brook, Terre-Neuve. La société a mis un terme à ce service, ce qui risque de nuire à l'économie de cette partie de Terre-Neuve. Cette société prétend qu'elle serait prête à rétablir ce service moyennant une subvention du gouvernement. Il paraît que la société en question comprenait deux entreprises qui touchaient naguère des subventions du gouvernement.

Je me rends compte que j'aurais pu faire consigner cette question au Feuilleton, mais comme le leader du gouvernement a pris l'habitude de répondre aux questions qui lui sont posées dans le courant de la semaine, ce qui est tout à son honneur, il accepterait peut-être de répondre à ma question dans un délai aussi bref.

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, c'est parce que nous voulons nous rendre utiles que nous nous appliquons à répondre aussi rapidement que possible. Cependant, je dois reconnaître que, pour le moment, je ne sais pas grand-chose des activités de cette société.

AIR CANADA

LES FRAIS EXIGÉS POUR LA CARTE DE CRÉDIT

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, dans le domaine des transports aériens maintenant, le ministre peut-il également nous expliquer pourquoi Air Canada exige désormais \$15 pour ses cartes de crédit «En Route»? Je crois que c'est là pénaliser le public, car cette société a presque le monopole des transports aériens au Canada, et non seulement hausse-t-elle ses tarifs à des niveaux exorbitants, mais elle essaie d'imposer des frais de \$15 pour ses cartes de crédit, ce qui est ridicule. Le ministre peut-il justifier pareille mesure?